

SACD

LE MAGAZINE

HIVER • 2016

TOUS UNIS ENSEMBLE TRANSMISSION

ORIGINALITÉ
SURPRISE
GÉNÉROSITÉ
CRÉATION
DIVERSITÉ
ŒUVRES
UNIVERSEL
RESPECT
CULTURE
COMPASSION
ÉCLATS
CRIRES
ENGAGEMENT
HISTOIRES
FRATERNITÉ
ÉMOTION
MÉRVEILLEMENT
L'ARMÉE
LIBERTÉ
SENSATIONS
LA PASSION
CONVIVIALITÉ
PARTAGE
INNOVANT
CONSCIENCE
SOUTIEN
PLAISIR
SOLIDAIRES
FRISSENS
ÉCHANGE



Urgence et priorité



© LN PHOTOGRAPHERS

PAR **SOPHIE DESCHAMPS**,
PRÉSIDENTE DE LA SACD

“Le vivre ensemble” est sur toutes les lèvres. Les élus, les journalistes, les sociologues, les présidents, les ministres, expriment tous cette nécessité de partage, de lien social. Mais qu’est-ce qui permet à une société de partager, de dialoguer, de s’entendre avec “l’autre ?” : LA CULTURE.

Or, la culture ne fait pas partie des priorités. Elle est même la grande oubliée des discours en tout genre.

Ce silence assourdissant permet à des élus de couper des crédits, de se servir des budgets culturels comme variable d’ajustement, de dire – comme le triste Wauquiez – que le cirque et les marionnettes sont des formations fantaisistes... Que comptent-ils faire pour le vivre ensemble ? Construire à grand frais des ronds points pour que la société tourne en rond et n’arrive nulle part ?

La culture est une denrée vitale pour tous et chacun.

Être réunis au cinéma, au théâtre, au cirque, à l’opéra, assister à un spectacle de rue, aller dans un festival, regarder la télévision en famille ou entre amis, commenter des séries, citer les bons mots des humoristes... c’est cela “le vivre ensemble”.

Un enfant qui ne lit pas, qui ne va jamais au spectacle, ni au cinéma est sous-alimenté. Les réseaux sociaux ne combleront pas cette carence, bien au contraire. Sans culture ni sens critique l’enfant deviendra une proie facile pour les fanatiques, les négationnistes, les marchands du pire.

Se distraire c’est apprendre, s’enrichir de l’imaginaire des créateurs. C’est partager, ou critiquer un point de vue sur la société passée, présente et future. C’est aussi avoir le choix de son programme dans une offre abondante et diversifiée, en audiovisuel et en spectacle vivant. L’offre est le terreau qui génère la demande, le désir.

On est loin du vivre ensemble. Loin d’une diversité des genres, des formats, des heures de diffusion à la télévision. Loin d’une offre qui laisse le temps aux films de s’installer, pour que marche autre chose que des blockbusters au cinéma. Loin d’une irrigation sur tous les territoires des spectacles, faute d’une diffusion digne de ce nom en spectacle vivant.

Cela fait des années que nous le clamons. Des années que nous assénons que “le vivre ensemble” ne peut exister sans une mobilisation forte en faveur de la culture et de l’éducation culturelle.

L’ignorance n’entraîne que de la violence.

Il est urgent d’agir.

Urgent que la culture soit une priorité.

Urgent que la parité et la diversité soient une réalité.

Urgent que les auteurs et les artistes soient entendus en France et en Europe.

Amitiés à toutes et à tous. ■

Pas de création sans auteurs !



© AGENCE ENGUERAND

PAR **PASCAL ROGARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est sans regret que nous quittons cette année 2015 qui a vu la barbarie et l'obscurantisme s'abattre sur notre pays, détruire des vies et vouloir nous faire renoncer à ce que nous avons de plus cher : notre liberté de vivre, de penser et de se moquer. Ne nous y trompons pas : parce qu'elle est liberté, réflexion et émancipation, la culture est aussi une cible pour tous ceux qui détestent nos sociétés et nos différences. Souhaitons donc que cette année 2016 fasse résonner encore davantage de créativité, de diversité et que les auteurs puissent raconter encore plein de belles histoires.

Espérons de bonnes nouvelles car les urgences sont nombreuses. Pour garantir le financement des œuvres. Pour assurer la pérennité des droits des auteurs. Pour permettre une bonne exposition des œuvres. Pour défendre la rémunération des auteurs. Pour soutenir la démocratisation culturelle et l'égalité entre les femmes et les hommes. La liste n'est évidemment pas exhaustive tant le monde change vite, bouleverse les façons de penser et impose d'être vigilant, inventif et actif pour toujours mieux défendre la cause des auteurs et de la création.

La SACD s'y attellera avec détermination, notamment dans le projet de loi sur la création qui poursuivra cette année son parcours au Parlement. A ce titre, l'inscription du soutien à la création contemporaine d'expression française dans les objectifs de la politique du spectacle vivant est une victoire qu'il va falloir conforter. L'obligation d'exploitation suivie des œuvres, notamment sur les plateformes de vidéo à la demande, est une autre avancée à défendre pour rendre les œuvres plus aisément accessibles au public. Les méandres des débats parlementaires permettront peut-être de parvenir encore à d'autres évolutions positives pour les créateurs et leurs œuvres.

Au-delà de ce projet de loi, la réforme de la réglementation audiovisuelle qui encadre le financement et la diffusion de la création va se poursuivre. La concertation va notamment se prolonger entre chaînes de télévision et producteurs pour affiner la répartition entre production indépendante et production dépendante.

Mais, si l'acte 2 de la réforme audiovisuelle se résume uniquement à de nouvelles règles entre producteurs et diffuseurs, disons-le tout net, le compte n'y sera pas pour les auteurs.

La France peut assurément se vanter d'avoir construit une politique de soutien à la création audiovisuelle patrimoniale ambitieuse et efficace. Elle garantit une pérennité du financement des œuvres originales, indispensable au rayonnement et à la diversité de la création.

Il n'en reste pas moins que ce cadre réglementaire est dangereusement hémiplégué. Tout est fait pour réguler, dans les moindres recoins et les plus

« Rien n'est fait pour protéger les auteurs »

« Il faudra gagner en simplicité et lisibilité pour que la réglementation conserve toute sa force »

petits détails, la relation entre les diffuseurs et les producteurs. En revanche, rien n'est fait, ou du moins pas grand-chose, pour protéger les auteurs qui sont pourtant, pour la très grande majorité d'entre eux, dans un rapport de force déséquilibré face aux producteurs et souvent hors des radars pour les chaînes.

Sauf à penser que les auteurs sont un élément négligeable dans la création française, rien ne justifie que le processus de création et les conditions, de travail comme de rémunération des auteurs, ne soient pas davantage encadrés. C'est une nécessité. C'est pourquoi nous demandons instamment l'ouverture d'une concertation et de négociations, impliquant les producteurs, les chaînes de télévision et les pouvoirs publics, pour avancer enfin dans la voie d'une sécurisation des auteurs, scénaristes comme réalisateurs, du renforcement de la transparence des redditions de compte et des conventions signées et d'un encadrement de la création à tous les échelons.

Nous ne partons pas non plus d'une page blanche. La charte sur le développement de la fiction, conclue à l'initiative de Rémy Pflimlin avec France Télévisions dès 2011, a été un premier pas positif. Il faut désormais s'assurer de sa mise en œuvre pleine et entière. Plus largement, cet acquis doit pouvoir être complété, étendu, mis à jour pour tenir compte notamment de l'évolution des modalités de création, souvent plus collaboratives, et de l'accroissement des responsabilités pour les chaînes qui souhaitent, pour la plupart, étendre le champ de la production dépendante.

Pas de création sans créateurs. Cela paraît paradoxal de devoir faire ce rappel mais ce qui peut apparaître comme un fait acquis ne l'est que si les auteurs sont protégés et garantis dans leurs droits et leurs

prérogatives. La SACD n'aura de cesse de le marteler encore cette année.

À la clé de ces discussions, se dessinent également d'autres enjeux et plus particulièrement, la lisibilité et l'équilibre d'une réglementation dont le niveau de complexité et de sophistication pourrait un jour menacer sa pertinence même.

Il suffit pour s'en convaincre d'une lecture attentive de l'accord signé en décembre dernier entre France Télévisions et les organisations de producteurs. Peut-être un peu moins historique que l'accord de la COP 21 conclu le même week-end, il a le grand mérite de conforter l'engagement financier de France Télévisions dans la création audiovisuelle à une hauteur minimale de 400 millions d'euros par an. Il met aussi en place, au sein de l'obligation d'investissement du groupe, ce que les signataires ont appelé un « espace de souplesse ». Zone de souplesse peut-être mais particulièrement corsetée et symbole de cette complexité.

Il faudra gagner en simplicité et lisibilité pour que la réglementation conserve toute sa force en veillant à trouver un bon équilibre. Car, s'il est légitime de protéger la production indépendante, il est aussi indispensable de veiller à ce que les chaînes se créent un patrimoine lorsqu'elles financent une œuvre patrimoniale et qu'elles puissent bénéficier d'une certaine maîtrise dans la circulation des œuvres, en particulier quand il s'agit de séries et d'œuvres récurrentes qui sont étroitement liées à l'identité d'une chaîne. C'est encore plus indispensable pour le service public dont l'investissement vient de la contribution à l'audiovisuel public.

Au travail !



La création, pilier du vivre ensemble ?

Galvaudée, malmenée, ressassée par les discours politiques, la notion du vivre ensemble peut-elle s'épanouir dans la création ? La culture peut-elle favoriser l'échange, la connaissance et la curiosité de l'autre et contribuer, mieux que les institutions, à un meilleur vivre ensemble ? Nous avons posé la question à une quinzaine d'auteurs, chacun répondant avec son cœur... PAR **CAROLE VILLEVET**

Alors que résonnent encore à nos oreilles les attentats parisiens de janvier et novembre 2015, et que certains s'inquiètent de l'intensification des individualismes, du communautarisme et du repli sur soi, la notion de vivre ensemble est devenue la pierre angulaire de l'essentiel des discours politiques. Mais cette expression, ressassée par les uns et les autres, a-t-elle encore un sens ? Que signifie-t-elle pour les auteurs et créateurs ?

« Il est très difficile de répondre à cette question, estime Denise Chalem, auteure et comédienne de théâtre, tant l'expression "le vivre ensemble", galvaudée par les médias, répétée à l'envi par les politiques de tous bords, m'inspire des sentiments contradictoires. J'ai un rejet non pas de cette belle notion, mais de ces mots-valises qui n'arrivent plus à déclencher mon imaginaire. » « Pour moi, c'est quasiment un slogan de parti, attaque le cinéaste Jean Becker. C'est un concept que je n'aime pas. Je ne crois pas à sa portée politique car je pense que les politiques eux-mêmes n'y croient pas. »

Et pourtant, d'autres veulent y croire. « Le vivre ensemble est une évidence pour moi, car j'ai grandi

dans le vivre ensemble, dans la différence, dans le métissage, souligne pour sa part le scénariste Ismaël Sy Savané. L'opposé du vivre ensemble, c'est vivre avec des gens qui sont comme nous. Cela n'a pas d'intérêt. L'ignorance est l'ennemi du vivre ensemble. C'est quand on ignore les autres qu'on en a peur. Historiquement parlant, le vivre ensemble n'est pas très vieux, il demande donc de faire des efforts, individuellement. »

Se rallier au collectif

Dans le vivre ensemble, la notion du partage tient une place prépondérante dans le cœur de beaucoup d'auteurs. « Vivre ensemble, c'est rêver ensemble, avoir un projet commun. Vivre ensemble ne peut pas seulement être, vivre à côté de... Il me semble que ce qui est d'abord en jeu, c'est de partager des valeurs et des aspirations, c'est-à-dire une culture – quelque chose qui nous a été transmis et que nous avons en commun – et un imaginaire, l'élaboration, ensemble, de rêves et de projets », estime le réalisateur Jacques Fantsen. Une réflexion dans laquelle se retrouve Frédéric Fort, auteur des arts de la rue : « Le vivre ensemble, c'est se retrouver dans des actions

où l'on peut échanger des points de vue, des compétences individuelles. C'est construire ensemble la société dans laquelle chacun se sent investi de la chose publique. » « C'est se rallier au collectif et refaire une place à la notion de fraternité », note pour sa part l'humoriste et chroniqueuse Nicole Ferroni.

Certains auteurs veulent même y introduire la notion de civisme. « Le vivre ensemble tient du civisme, note le circassien Jérôme Thomas : je suis très sensible au civisme et à sa pratique, à la manière de se comporter vis-à-vis des autres. » « Pour moi, le vivre ensemble, ce sont des hommes et des femmes altruistes attentifs aux autres et à leurs différences. Tout le contraire de ce que je constate au quotidien, regrette l'auteure radio et romancière Sophie Loubière : casque sur les oreilles, l'œil rivé à un écran, tellement occupés à "communiquer", nous sommes plus isolés que jamais, centrés sur nous-mêmes. Avant de parler de communauté religieuse, de couleur de peau, de niveau social, interrogeons-nous déjà sur notre capacité à vivre ensemble au quotidien, à nous respecter en tout instant. »

Pour autant, l'environnement économique, social, voire politique ne favorise pas le vivre ensemble. « Les temps perturbés sont une constante d'un monde en mutation depuis internet et 2001, estime le chorégraphe Daniel Larrieu. Il s'agit de trouver dans ce nouvel inconfort ce qui nous unit et comment nous pouvons réinventer la relation à l'autre, comme une occasion de découverte et de partage. Ce n'est pas le commun qui nous réunira, mais le différent. » Plus catégorique, Ismaël Sy Savané considère que « les gouvernants ne veulent pas qu'on se cultive. En favorisant les individualités, ils vont dans le sens inverse du vivre ensemble. » Un avis largement partagé par Jean Becker : « Les politiques ne font que brimer le vivre ensemble. Le lien social est en danger. Il y a un fossé entre les nantis, qui ont peur de l'avenir et se préservent du monde, et ceux qui n'ont pas grand-chose et sont souvent plus généreux. » « La situation politique et économique isole les gens. Le travail est cloisonné, les lieux d'habitation manquent d'espace, on ferme les portes des immeubles, on met des grilles partout. On vit dans une société qui isole les gens, regrette Frédéric Fort. Du coup, on ne réfléchit plus ensemble, on ne favorise plus la réflexion, l'échange, le débat. »

Remettre le créateur au centre

Dans ce contexte incertain et difficile, la création peut-elle être un appel d'air, mieux, un pilier pour mieux vivre ensemble ? « Dans une société trop basée sur l'argent et la rentabilité et pas assez sur l'amélioration de la race humaine, la création devient un des fondamentaux du lien social, considère Jean Becker. Le créateur étant un humaniste, quelqu'un qui fait



© ARNAUD BAUMANN

avancer la société dans un sens plus humain, il faut le remettre au cœur de l'industrie. »

« Notre responsabilité sociale devrait être la première préoccupation de beaucoup d'auteurs », renchérit Jacques Fansten. Dans tout acte d'auteur, il doit y avoir une tentative de lien avec l'autre. La place de l'auteur dans le vivre ensemble, c'est le partage de sa création. » Pour la scénariste Sylvie Coquart-Morel, « dans notre travail au quotidien, écrire un scénario, en groupe, est déjà un acte du vivre ensemble, c'est déjà porter une valeur collective et positive. »

Porteuse de valeurs positives qui rassemblent, « la culture donne du sens aux choses, elle rend compte, elle émerveille, elle donne le goût à plein de choses, elle apprend à apprendre, elle produit des curieux, des avides, s'enthousiasme l'auteure de théâtre Louise Doutreligne. Elle fait voir la vie d'un côté positif. » « La création rassemble les gens, insiste le scé-

nariste Ismaël Sy Savané. Elle doit aussi être diversité. Il faut changer les choses, à son niveau, dans son quartier, chacun chez soi. Pas besoin de grand discours mais chacun doit se sentir impliqué, concerné. » Écouter une musique, entendre un texte, voir un film, « ce moment de partage un peu sacré où tout s'arrête dans nos vies, sans savoir après tout, si nous nous étions parlé, ce qui se serait passé, ce moment de temps suspendu, seule la création et les artistes peuvent l'apporter. Hors de toute croyance religieuse ou d'opinions politiques diverses. En cela, la création contribue, améliore, participe au vivre ensemble », rappelle Denise Chalem.

Créer pour interroger le monde

Car c'est aussi dans la culture que se cultive la différence et c'est dans la différence que l'on apprend à connaître et accepter l'autre. « C'est dans l'art que s'exprime- ■■■

Jeu de société, un concept de création artistique participative. Manège de Reims, 2009-2010.



© BENJAMIN FAVRAT

FLOW 612,
une expérience
musicale,
chorégraphique
et cinétique écrite
pour les enfants
de 7 à 12 ans.

■■■■ ment nos différences, avec bonheur, grandeur, ferveur, souligne Sophie Loubière. Créer, c'est d'abord voir, écouter, comprendre, apprendre, retenir, se nourrir des œuvres d'autrui. Créer, c'est ensuite donner à voir, à entendre, à comprendre, à apprendre et nourrir autrui de son art. C'est un enseignement universel. » Parce que la culture donne à analyser et comprendre le monde, elle contribue de fait au meilleur vivre ensemble. « En comprenant le monde, en étant curieux du monde et en se nourrissant du monde, on accepte l'autre dans sa singularité », note Nicole Ferroni, qui estime par ailleurs que la création n'ayant pas de barrière, n'étant pas tributaire ou dépendante d'un statut précis, elle est une des rares choses accessibles à tous.

Jean Becker va plus loin : « Les auteurs créent le vivre ensemble car ce sont eux qui, en écoutant les idées des autres sans imposer les leurs, en réfléchissant, en éveillant le principe de supporter l'autre,

respectent les idées des autres. La création est là pour interroger, pour améliorer les rapports, pour rendre le monde compréhensible. » « Le regard que pose un artiste sur les choses est un point de vue, et ce point de vue pose des questions sans apporter de réponses, insiste Frédéric Fort. Dans la création, il est tout aussi important de partager en même temps que de s'interroger sur le monde. » « L'acte de la création ne garantit pas du tout de se tenir du côté de la paix et de l'écoute » souligne pour sa part Daniel Larrieu. Il faut arrêter de penser que l'acte de création prendrait la place d'un acte de foi. La création ne garantit rien, elle propose seulement. »

Les dangers de l'uniformisation de la pensée

Pour autant, la société soutient-elle et encourage-t-elle la création ? Pas si sûr... Pas vraiment, même, pour nombre d'auteurs. Le premier frein tient du manque criant de moyens financiers. « Depuis que je travaille sur France Inter, j'ai un regard différent sur le fonctionnement de la culture en France, explique Nicole Ferroni. J'ai l'impression qu'on subventionne plus facilement les grands chantiers culturels et qu'on se désintéresse des salles culturelles locales, des initiatives de proximité, des festivals, de tous ceux qui favorisent l'accès à la culture pour tous. »

Et puis, d'autres estiment que les institutions et politiques favorisent l'uniformisation de la pensée. « Un des problèmes essentiels de la société est qu'elle ne favorise plus d'imaginaire commun. Je veux croire que l'idée de l'imaginaire doit être le premier ciment du vivre ensemble. Or, il y a de moins en moins de demandes de créations

différentes et de plus en plus de créations calibrées. Est-ce cela qui façonne la difficulté du vivre ensemble ou est-ce la difficulté de vivre ensemble qui appelle le divertissement, et non plus le débat, la confrontation, l'échange d'idée ? », se demande Jacques Fansten.

Beaucoup pointent du doigt la télévision, un média qui ne fait pas son travail. « Les créateurs répondent à des demandes, renchérit Jean Becker. La demande, actuellement, c'est la comédie. La télévision et le cinéma ont tendance à brimer la création et l'expression, à favoriser le divertissement, alors même que la création est là pour provoquer la réflexion, le débat. » « La vision du public par les chaînes n'est pas globale, c'est une vision ciblée sur des publics précis. Or, le vivre ensemble, c'est réunir et rassembler des publics différents sur des programmes différents », souligne Sylvie Coquart-Morel. Plus catégorique encore, Louise Doutreligne assène : « la télévision faillit à toutes ses missions. C'est l'opium du peuple. On devrait exiger une télévision publique digne de ce nom ! »

Au final « le vivre ensemble ne commencerait-il pas par "comment cohabiter avec soi-même" ? », se demande le clown et mime Julien Cottereau. « En concevant pour soi un pont ouvert aux autres ou, mieux, en construisant pour les autres un pont bénéfique pour soi, autrement dit en réalisant des rêves personnels qui feront du bien aux gens. (...) C'est là que ceux qui ont la chance de poursuivre leur rêve se doivent d'aider les autres à trouver leur force, leurs mots, leurs gestes, leur courage de changer, d'évoluer vers de nouveaux apprentissages, plus profond, touchant leur existence au plus près de leur personnalité. » ■

Des idées pour vivre ensemble

Les auteurs foisonnent d'idées, élaborent et créent chaque jour des initiatives concrètes pour favoriser le vivre ensemble. Florilège de petites et grandes actions d'auteurs impliqués dans la société et le vivre ensemble.

C'est à l'école que tout commence !

« Expression corporelle, théâtre, vidéo, danse, dessin, peinture, ateliers d'écritures, contes... Ces disciplines devraient avoir largement leur place à l'école et être considérées comme des outils pédagogiques d'apprentissage, non des activités périscolaires. Faire entrer des artistes à l'école, c'est proposer à l'enfant de peindre avec lui son avenir, de découvrir le fabuleux pouvoir de la création, de tout ce qu'elle révèle en lui de puissant et de fort, l'éloigne de l'échec, de la stigmatisation. Associer les parents et la famille de l'enfant à cette notion est crucial. Apprendre à lire, à compter, à écrire et à créer, c'est "vivre ensemble". Et c'est à l'école que tout commence ! »

Sophie Loubière

« Le meilleur vivre ensemble passe par l'école, par de nouveaux espaces publics de mutualisation des savoirs et des connaissances. Nous devons faire croiser les univers sociaux, les faire mieux communiquer, les fluidifier et l'art bien sûr a une place inutile, mais nécessaire. Je travaille cette saison à *FLOW 612*, une expérience musicale, chorégraphique et cinématique écrite pour les enfants de 7 à 12 ans. C'est un espace de jeu et d'expression, de couleur et de rythmes, dans lequel ils sont invités à danser librement, laissant libre cours à leur imagination... »

Daniel Larrieu

L'espace public comme lieu de création

« J'ai fait le choix d'aller travailler dans l'espace public et de jouer avec l'espace et la parole "du" public. Dans le théâtre de rue, il n'y a pas de mur, le théâtre interpelle le spectateur qui s'invite sur le plateau. Le regard sur l'espace public et le monde est différent. Dans le théâtre de rue, l'écriture est différente. On s'adresse à tous les publics, les jeunes et les vieux, les cultivés et ceux qui ne le sont pas. Il faut avoir des écritures à plusieurs niveaux. Il faut donner à voir et à entendre plusieurs messages. Le théâtre de rue, c'est tout à la fois la liberté, l'égalité et la fraternité. On est dans ce rapport-là avec le public. »

Frédéric Fort

« Avec le photographe Arnaud Baumann, nous avons créé *Jeu de société : un concept de création artistique participative* qui peut se décliner partout. Avec la complicité d'une maison (association, institution, entreprise, commune, etc.), nous invitons une centaine de personnes, à la façon d'une chaîne humaine, à se succéder devant l'objectif et à inventer un mouvement commun, chacun partant de la position de son prédécesseur et imaginant la suite de son élan. Cette chorégraphie, ensuite, nous l'exposons sur les murs de la cité. Entre exposition, affichage public et film, la ville se reconnaît et voit ce qu'elle savait déjà : ensemble, tout devient possible. »

Stéphanie Aubin, chorégraphe ■■■

« En 2015, j'ai créé la pièce *C'est la faute à Le Corbusier !*, après la réflexion d'une habitante d'une tour HLM montrant du doigt son environnement : « Tout ça, c'est la faute à Le Corbusier ! ». Nous avons voulu aller voir de plus près... À la fois du côté de Le Corbusier en rencontrant ses successeurs architectes, urbanistes, ingénieurs, mais aussi du côté des populations vivant dans ces « utopies » créées par d'autres. Nous avons donc proposé à la ville de Fontenay-sous-Bois un vaste projet culturel sur plusieurs années. Nous avons d'abord réalisé une forme théâtrale de proximité (*Les Modulors*) sur le thème de la ville, la construction, la destruction, la réhabilitation, l'environnement, les transports... permettant le déclenchement libre de la parole des gens en évitant de les interroger directement. Les débats ont servi de base pour la matière textuelle d'un film, d'un spectacle et pour l'écriture des chansons. Ce que nous cherchons, c'est une "recomposition" de la réalité mettant en friction les propos réels des gens jusqu'à produire une sorte de vertige entre réalité et fiction. »

Louise Doutreligne

« À l'initiative du Conseil d'Administration de la SACD, nous avons récemment créé *Auteurs Solidaires*. Il s'agit d'un fonds de dotation, faisant appel au mécénat, qui s'est donné pour but d'initier et d'organiser des actions sociales par la création culturelle, conçues et organisées par des auteurs, proposées à des populations éloignées des pratiques culturelles. Ce projet s'est construit sur la conviction que, au-delà de leurs œuvres personnelles, nombre d'auteurs sont prêts, par solidarité, à se mettre un temps au service d'autres rêves que les leurs, et qui ont évidemment du mal à émerger. Avec l'ambition de montrer combien la création et la pratique artistique sont des vecteurs de lien social comme d'épanouissement personnel et que tous les répertoires que la SACD représente ont des réponses originales à apporter. »

Jacques Fansten



C'est la faute à Le Corbusier !
de Louise
Doutreligne.

© CÉCILE ABESCAT

Investir la télévision et la radio

« Dans mon travail quotidien de chroniqueuse à France Inter, je questionne sans arrêt le vivre ensemble, faisant passer par le biais de l'humour des messages qu'il serait plus difficile à entendre par ailleurs. Dans mes chroniques, je dénonce, questionne et avertis que nous ne sommes pas dupes. Sur scène, j'ai plus envie de rassembler dans le rire, le divertissement et le plaisir. »

Nicole Ferroni

« En fiction TV, quasiment tous les sujets sont sociétaux. La télévision est un medium sociologique qui doit interroger la société. Beaucoup de séries, comme *Trepalium*, *Engrenages* ou *Plus belle la vie* racontent quelque chose de la société et du vivre ensemble, des valeurs de l'humain, que ce soit le bien ou le mal. »

Sylvie Coquart-Morel

« En concevant la série *Les Lascars*, qui raconte le quotidien d'une bande de potes vivant dans un même quartier, un seul objectif nous motivait : faire une série qui nous ressemble et que nous avions envie de voir. Une série où la diversité est racontée avec humour, simplicité et naturel. Il n'y a pas eu de posture militante, seulement une envie de raconter ce que je vivais au quotidien et que je ne voyais nulle part ailleurs. »

Ismaël Sy Savané

Un artiste à l'école

La 5^e édition parrainée par Philippe Faucon

Placée sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et celui de la Culture et la Communication, l'opération *Un artiste à l'école*, parrainée par Philippe Faucon, verra cette année encore une vingtaine d'artistes, auteurs, producteurs retourner sur les bancs de l'école, du collège ou du lycée qu'ils ont fréquenté durant leurs jeunes années pour parler de leur parcours, de leurs œuvres, des moments clés de leur carrière. Lancée en 2012, l'initiative prend chaque année un peu plus d'ampleur et s'est imposée comme un moment privilégié en matière de transmission.

Entretien avec Philippe Faucon, dont le dernier long métrage, *Fatima*, a reçu le prix Louis-Delluc 2015.

PAR CAROLINE COLLARD

« Prendre le pas sur "l'absence de pensée" » *Philippe Faucon*



© PHILIPPE PECASTAING

Pour quelles raisons avez-vous accepté d'être le parrain de cette nouvelle édition d'*Un artiste à l'école* (pour notre plus grand plaisir !)?

Parce que je dois à un ou deux profs d'avoir découvert des livres ou des films qui ont sans doute joué un rôle dans l'orientation du cours de ma vie, sans que j'en ai eu pleinement conscience sur le moment. L'un de ces profs animait un ciné-club et c'est comme cela que j'ai commencé à découvrir le cinéma. Il a certainement eu vis-à-vis de plusieurs d'entre nous ce rôle de « passeur ».

Le 4 mars vous vous rendez dans votre ancien lycée, le lycée Marcel Pagnol, à Marseille, pour rencontrer des lycéens d'aujourd'hui. Dans quel état d'esprit abordez-vous ce « retour aux sources » ?

Tout retour aux sources n'a d'intérêt ou de sens que par rapport au présent. Je ne sais pas si je reconnaîtrai les lieux, mais je suis toujours intéressé de rencontrer des gens de cet âge. ■■■

■ ■ ■ À leur âge aviez-vous déjà en tête de faire du cinéma ?

Pas tout à fait encore. À leur âge, comme peut-être encore aujourd'hui certains d'entre eux, je n'étais pas très sûr de ce que je voulais faire. Je n'étais pas issu d'un milieu où on peut avoir en tête précocement de faire du cinéma, cela paraissait un peu inaccessible et lointain. À l'époque, en dehors du ciné-club extra-scolaire dont je parlais tout à l'heure, il n'y avait pas d'enseignement du cinéma au lycée, il n'y avait pas de DVD, pas d'internet ni de VOD. Il était beaucoup moins simple de voir certains films. Ce n'est qu'à partir de la fac, qu'à partir du moment où j'ai eu accès à ces films que l'on pouvait seulement découvrir alors dans les salles « art et essai » d'une ville universitaire, que j'ai pris conscience que ce que je voulais faire, c'était ça.

Avez-vous déjà une idée de ce que vous avez envie de dire, de transmettre à ces lycéens de 2016 ?

Il y a dans les rêves une part d'incertitude, mais tenter de les réaliser est plus excitant que d'y renoncer. Idem pour l'avenir.

Après le 13 novembre, votre film *La désintégration* (NDLR : sur des jeunes déboussolés qui glissent dans le terrorisme) prend une dimension tragiquement prémonitoire. Vous allez d'ailleurs travailler dessus avec les élèves rencontrés. Pensez-vous que la culture, la création peuvent encore jouer un rôle dans le sens d'une amélioration du "vivre ensemble" ?

Oui, comme tout ce qui participe à ce que la pensée vive et prenne le pas sur l'absence de pensée, la rigidification ou la régression de la réflexion, les préjugés, les phobies. Mais la culture et la création ne peuvent pas tout à elles seules. Un grand nombre d'enjeux qui concernent le "vivre ensemble" dépendent de l'action politique, et demanderont du courage, aujourd'hui plus que jamais, du fait que justement les réflexes de peur et de fermeture jouent d'avantage. ■

Repères

2012 : 1^{ère} édition parrainée par Gérard Krawczyk ; 12 artistes à la rencontre de 659 enfants dans 6 régions, 9 départements

2013 : 2^e édition parrainée par Bertrand Tavernier ; 15 artistes se sont déplacés dans 10 départements, 6 régions, à la rencontre de 842 enfants

2014 : 3^e édition parrainée par Jean-Claude Carrière ; 15 créateurs rencontrent 980 élèves

2015 : 4^e édition parrainée par Mohamed Hamidi ; 1450 élèves inscrits ; 19 artistes

Fleur PELLERIN,
*ministre de la Culture
et de la Communication*

« Je dis souvent que la culture est le religieux d'une société laïque, au sens le plus littéral du terme, car elle nous relie les uns aux autres, en dépit de tout ce qui peut nous séparer. C'est par ces liens, positifs, que nous formons une Nation, et non par les liens identitaires ou communautaires. Ces liens, il faut sans cesse les faire vivre, les ouvrir et les élargir, par une vie culturelle riche et créative et une éducation aux arts et à la culture dès le plus jeune âge. Des projets comme *Un artiste à l'école* y contribuent de façon majeure. »

Najat VALLAUD-BELKACEM,
*ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche.*

« Ouvrir à un artiste les portes de l'École, c'est ouvrir aux élèves les voies de la création et de la culture. C'est leur faire découvrir la dimension éminemment collective d'une démarche artistique. L'œuvre ne s'élabore pas hors-sol : elle façonne avec la société une relation singulière. Elle questionne, bouleverse, émeut. Et parce que ce sont d'anciens élèves qui leur font face, les élèves peuvent trouver, à travers les parcours de ces artistes, une source d'inspiration, et forger ce sentiment d'appartenance commune dont nous avons tant besoin aujourd'hui. »

Un artiste à l'école Les participants 2016

Alain Asbire, écrivain
Christophe Barratier, cinéaste
Alain Benguigui, producteur
Christophe Bouffil, producteur
Gréco Casadesus, compositeur
Gilles Cayatte, documentariste
Sylvie Coquart-Morel, scénariste télévision
Julien Cottureau, clown, mime, artiste de cirque
Philippe Faucon, cinéaste
Ahmed Hamidi, scénariste cinéma et télévision
Baudime Jam, compositeur
Lorraine Lévy, scénariste et réalisatrice cinéma
Sophie Loubière, écrivain et journaliste
Wilfrid Lupano, scénariste de BD
Bénédicte des Mazery, écrivain
Miss Tic, plasticienne, street artiste
Jean-Christophe Onno, compositeur
Jean-Philippe Robin, scénariste télévision et animation
Jérôme Thomas, directeur de compagnie de cirque
Olivier Weber, écrivain et grand reporter

200 000 euros pour le spectacle vivant

La SACD débloque une aide exceptionnelle pour tous les auteurs directement touchés par les attentats du 13 novembre.

Moins de public dans les salles de spectacle, des représentations annulées, des sorties scolaires reportées, des projets d'éducation artistique qui n'aboutiront pas, des auteurs en difficulté..., les effets des attentats du 13 novembre sur le spectacle vivant ne sont pas encore tous visibles. Pour parer à toute éventualité et maintenir la vivacité culturelle, le conseil d'administration de la SACD, présidé par Sophie Deschamps, et Pascal Rogard, directeur général, ont décidé de débloquer 200 000 euros d'aide exceptionnelle.

En tout début d'année, 150 000 euros ont été versés au fonds d'urgence pour le spectacle vivant créé

par l'État et géré par le Centre National des Variétés et du Jazz (CNV) pour les structures qui connaissent des difficultés économiques directement liées aux attentats. Ce fonds, ouvert à tous, est destiné au théâtre privé (aides à la création et à l'exploitation) et aux compagnies indépendantes (jeune public, séances scolaires...). Fonds CNV – pour déposer un dossier de demande de soutien, une seule adresse : soutien-securite-spectacles.info

Fonds SACD pour les auteurs

Les 50 000 € restants abonderont un fonds géré par la SACD destiné à soutenir notamment les auteurs des spectacles Jeune public. « C'est une action sociale pour les auteurs fortement impactés par les attentats. Nous les invitons à entrer en contact avec les services de la SACD », explique Sophie Deschamps. De même, « dans les dossiers examinés par le CNV, nous pourrions évaluer l'impact sur les

auteurs et proposer aux plus fragilisés un accompagnement », ajoute Pascal Rogard. Les modalités d'attribution de ces soutiens sont en cours de finalisation mais les auteurs peuvent d'ores-et-déjà adresser leurs demandes à Véronique Perlès, directrice en charge de l'action sociale de la SACD, par mail, à l'adresse suivante : fondssv@sacd.fr.

« Les questions de sécurité des spectateurs d'abord soulevées sont une problématique, mais pas la seule », indique Sophie Deschamps qui souhaite que le soutien de la SACD bénéficie avant tout à la création. « Nous avons pris le temps d'étudier la situation pour fournir la réponse la plus adaptée et la plus ouverte », explique pour sa part Pascal Rogard.

Afin de ne pas pénaliser la création de demain soutenue par l'action culturelle, la SACD a donc fait le choix de financer la moitié du montant global de ce soutien exceptionnel sur son budget général. ■

« Un soutien
destiné à la création »

À retenir

■ Fonds auteurs SACD :

Vous pouvez demander un soutien en contactant Véronique Perlès, par mail, à l'adresse suivante : fondssv@sacd.fr

■ Fonds CNV :

Vous pouvez déposer un dossier de demande de soutien, pour cela une seule adresse : soutien-securite-spectacles.info

Laurence Bloch

“La fiction doit devenir un rendez-vous pour l’auditeur”

Quelle place pour la fiction et l’humour sur France Inter ? Sa directrice l’explique.

À votre arrivée à la tête de France Inter vous avez décidé de changements en ce qui concerne la fiction radiophonique et supprimé la case nocturne *Nuits noires, nuits blanches*. Quelle place souhaitez-vous donner aujourd’hui à la fiction sur la chaîne ?

En effet à mon arrivée (NDLR en mai 2014) j’ai considéré qu’il fallait renouveler la fiction sur Inter, ce que nous n’avions pas eu le temps de faire auparavant avec Philippe Val lorsque j’étais directrice-adjointe. L’arrêt de *Nuits noires, nuits blanches* a sans doute été accueilli difficilement par certains, ce que je peux comprendre car un compagnonnage s’était créé au fil des ans avec Patrick Liegibel⁽¹⁾ et un certain nombre de personnes avaient pris l’habitude de travailler ensemble. Cela a été une perte de repères pour certains auteurs, je le conçois. Mais la vie c’est aussi le changement.

J’ai une obsession : que la fiction, c’est-à-dire le romanesque, continue d’exister sur France Inter, chaîne généraliste. Et ne reste pas simplement sur France Culture. Ayant justement travaillé sur France Culture, je sais combien la fiction est une chose importante pour parler du réel. Ma fonction, là où je suis aujourd’hui, c’est de faire en sorte que la fiction soit nécessaire à l’auditeur, qu’elle ait une légitimité, qu’elle dise quelque chose du réel et de l’histoire immédiate. Elle doit devenir un rendez-vous, une attente pour l’auditeur et pas seulement un élément du cahier des charges, une obligation contractuelle. J’ai donc souhaité retravailler cette matière en commençant par proposer l’idée d’une fiction historique, à même de parler d’aujourd’hui. L’histoire est l’un des marqueurs de France Inter. Après *La marche de l’histoire* et *Affaires sensibles*, nous avons donc eu envie d’installer un troisième pôle, en l’occurrence une émission de fiction historique, le dimanche soir après *Le masque et la plume*, de 21h à 22h. J’ai confié à Stéphanie Duncan, comédienne et auteur qui a longuement travaillé avec Patrick Liegibel pour *Au fil*

de l’histoire la mission de produire ce programme. Baptisée *Autant en emporte l’histoire* (cf. encadré), l’émission a bien pris ses marques derrière *Le masque*, marquant une vraie cohérence éditoriale, nous en sommes très contents. Et il est certain qu’une diffusion sur cette case représente une belle exposition par rapport à une diffusion en pleine nuit. Par ailleurs, j’ai trouvé qu’il était intéressant que la fiction puisse aussi être diffusée au cœur de l’après-midi en s’emparant d’une matière documentaire, en se ré-inscrivant dans l’histoire immédiate. Ainsi, *Affaires sensibles* propose désormais tous les vendredis une fiction radiophonique concoctée sous la houlette de Christophe Barreyre. Il s’agit à chaque fois de faire revivre un personnage ou un moment de l’histoire récente.

Nous avons fait ces choix pour cette saison mais rien n’est figé et nous réfléchissons à d’autres choses.

Justement quels sont les projets ou idées en chantier pour les mois à venir ?

Nous réfléchissons notamment à l’idée d’un feuilleton politique, pour quoi pas autour des élections à venir. J’aimerais faire revenir le feuilleton sur France Inter mais il faut ré-inventer des formes, ré-inventer un style... Lorsque les gens me parlent des *Maîtres du mystère* (NDLR un feuilleton diffusé de 1952 à 1974), c’est très bien, mais il faut bien réaliser que c’était il y a soixante ans ! Faire revenir le feuilleton est un vrai chantier qui réclame de trouver quelque chose de très contemporain. Tout est possible et ouvert.

Les auditeurs de France Inter ne sont pas habitués à écouter de la fiction...

En réalité, ils ne sont plus habitués. Une tradition a fait que, pour aller vite, on a fait du théâtre à la radio. Or, le théâtre à la radio ça ne passe pas. Il faut qu’il y ait une écriture particulière, peut-être plus quotidienne, plus

familière, quoiqu'il en soit différente. D'une certaine façon quand nous avons inscrit cette tranche de fiction dans *Affaires sensibles* nous avons inventé quelque chose. La fiction est réellement intégrée dans le programme et l'auditeur accompagné dans son écoute, il n'est pas laissé en terra *incognita*. Idem avec Stéphanie Duncan : la fiction n'est pas livrée brute, elle est toujours introduite par un propos sur l'environnement historique, le moment très précis de cette fiction, les héros en jeu, etc. Dans une fiction sur Hugo, Stéphanie faisait même la voix de la narratrice. C'est une ré-invention de la matière fictionnelle. Une façon de faire différente de celle de France Culture. Il est très important de trouver une écriture radiophonique qui joue avec la chaîne sur laquelle elle est diffusée. C'est tout cela qu'il faut ré-inventer.

Comment allez-vous avancer concrètement sur ce chantier de l'écriture ?

Après avoir réfléchi et travaillé, dans un premier temps, avec Christophe Barreyre et Stéphanie Duncan sur les formes d'écritures concernant les deux tranches dont ils s'occupent, il faut effectivement poursuivre le travail. Il faudrait en effet pouvoir réfléchir à différentes formes d'écriture possibles, sans rien s'interdire, avec un certain nombre d'auteurs radio mais aussi avec des écoles, comme La Fémis par exemple où fleurissent des écritures singulières de scénaristes. Quelque soit les réflexions engagées il faut garder en tête que les auditeurs ont besoin d'une ligne éditoriale. Je ne peux pas « donner » une tranche horaire aux auteurs de façon « ouverte ». La radio est faite de rendez-vous, où les gens savent ce qu'ils viennent écouter.

L'humour prend une belle place sur l'antenne de France Inter mais essentiellement sous forme de chroniques ?

Jusqu'à présent oui. Nous en avons même augmenté le nombre ; dans les tranches d'info (5-7 et 7-9) elles sont des moments de détente et de sourire, dans un contexte qui est plutôt lourd et contraint. Dans des tranches aussi longues avec autant de sujets parfois tragiques, c'est bien d'y mettre des touches un peu plus légères ! La radio c'est comme un tableau, avec des touches de couleur différentes. À la rentrée 2015, en plus de la traditionnelle tranche de 11h-12h30, nous avons installé une deuxième tranche de divertissement à 17h : *Si tu écoutes, j'annule tout* avec Charline Vanhoenacker et Alex Vizorek. Il s'agit d'humour bien sûr, mais pas seulement. Comme le dit Charline, elle hache l'actualité menu, la remouline avec de l'ironie, de la satire, de la gaieté. Une nouveauté. Nous avons



© RADIO FRANCE / CHRISTOPHE ABRAMOWITZ

Autant en emporte l'histoire

La nouvelle émission de fiction historique de France Inter, romanesque et moderne met en scène un personnage, connu ou pas, réel ou fictif, pris dans la tourmente d'un épisode de l'Histoire, de l'Antiquité à 1945. Un récit, des dialogues et un personnage central qui par le « je » fait part de ses désirs et de ses doutes et auquel l'auditeur peut aisément s'identifier. Intrigue, suspense, amour, complots, révolutions... Tous les ingrédients d'un vrai thriller historique.

souhaité travailler sur une nouvelle génération d'humoristes : Charline Vanhoenacker, Alex Vizorek, Guillaume Meurice, Vincent Dedienne, Nicole Ferroni... Avec eux j'aimerais bien qu'on puisse de temps en temps organiser des rencontres avec le public, dans différentes villes de France. Dans cet esprit nous allons d'ailleurs proposer une « journée pour rire », avec la SACD, le 22 avril : toute la journée l'antenne sera livrée aux humoristes de la chaîne, avant une grande soirée en live et en direct au Studio 104 rassemblant de nombreux auteurs d'humour.

Privilégiez-vous un genre d'écriture humoristique ?

Non, nous choisissons avant tout des talents. Il faut qu'il y ait une grande liberté et une grande variété. Lorsque les humoristes arrivent sur France Inter, le monde entier les intéresse. Au fil du temps, s'ils n'y prennent pas garde, s'exerce très vite une espèce de tropisme du pouvoir politique. Très fort mais aussi réducteur ! Aujourd'hui le pouvoir n'est pas seulement politique : il est celui des financiers, des grands patrons, des médias, des people, des intellectuels etc. Mais la relation à ce pouvoir-là fascine. Pour moi c'est la plus grande menace qui plane sur eux. Cela peut vite devenir un couvercle qui se met sur leur façon de voir le monde. ■

(1) Producteur de l'émission

PROPOS RECUEILLIS PAR **CAROLINE COLLARD**

Un nouveau Prix SACD pour la radio

Pendant Longueur d'Ondes – festival de la radio et de l'écoute qui a lieu à Brest du 4 au 7 février – la SACD a souhaité mettre en avant le genre qu'est l'humour en créant un Prix SACD-Longueur d'Ondes de la Fiction radio d'humour.

Genre à la fois très présent sur les ondes et paradoxalement très peu reconnu dans la diversité de ses formes d'écriture, l'humour sera désormais récompensé à Brest. « On n'a pas trouvé mieux que de rire pour se moquer du monde, poursuivre, envers et contre tout, notre existence et nos combats », estime Sophie Loubière, administratrice radio de la SACD. « Des combats, la SACD en mène chaque jour pour la défense des droits des auteurs. En créant ce Prix de la Fiction radio d'humour, elle souhaite encourager l'émergence de nouveaux talents et favoriser la création de programmes de fiction jubilatoires et improbables, caustiques ou poétiques, espaces sonores indispensables dont l'auditeur appelle de ses vœux la recrudescence sur les ondes de toutes les radios. »

Doté de 2000 €, ce nouveau Prix est ouvert : tous les auteurs peuvent y participer (professionnels, amateurs, collectifs...) tant que l'œuvre relève du genre de la fiction humoristique et d'une écriture radiophonique personnelle. Attention ! La durée maximale est de 30 minutes et sont exclues les chroniques

lues type « billets d'humeur ». Un même auteur peut proposer trois créations au maximum et a la possibilité, dans le cadre d'une série, d'adresser trois épisodes qui compteront pour une seule œuvre⁽¹⁾.

En parallèle de la remise de ce Prix (le lauréat n'était pas choisi au moment du bouclage de cette édition), la SACD organise une table ronde autour de l'humour : existe-t-il une spécificité de l'humour à la radio ? Celle-ci réside-t-elle dans la force du texte et précisément dans l'absence d'images, empêchant ainsi les jeux de connivence et de regards ? Comment la chronique humoristique à la radio s'est-elle développée ? Peut-on parler d'humour avec un grand H, quand il semble exister une multiplicité de façon de rire et de faire rire ? Autant de questions qui sont abordées à l'occasion de cette discussion autour de l'humour et plus largement de la place des humoristes dans les médias, le dimanche 7 février à 11 h, avec Violaine Schwartz, Olivier Sadoine, Alex Vizorek et Pascal Fioretto autour du micro. ■

(1) Tous les détails sur les modalités de participation au Prix sur www.longueur-ondes.fr

Les dispositifs d'aide à la création radiophonique

■ BEAUMARCHAIS- SACD

Aide à l'écriture de fiction radio. Prochaine session au printemps-été 2016.

Infos : beaumarchais.asso.fr

■ FONDS GULLIVER (EX DU CÔTÉ DES ONDES)

Programme international francophone de création radiophonique. La SACD et la SCAM France et Belgique ainsi que la SSA et ProLitteris sont partenaires de ce dispositif de soutien de la production de fiction et de documentaires, grâce auquel la RTBF, France Culture et la RTS ouvrent leurs antennes aux auteurs et créateurs radiophoniques.

Infos : www.sacd-scam.be

Les soutiens radio pendant les Festivals (actions ou Prix)

Quais du Polar à Lyon, Théâtre Ouvert, Phonurgia Nova Awards, Festival d'Avignon, Longueur d'Ondes.

Les soutiens aux créations « humour »

■ FONDS SACD HUMOUR-ONE MAN SHOW

Chaque année, une dizaine de productions professionnelles « humour » (One man / woman show à un ou deux personnages) sont soutenues soit dans la catégorie « encouragement à la création », soit dans la catégorie « aide à la création et à la reprise ».

Infos : <http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

■ FONDS SACD WEB SÉRIES

Dispositif de soutien à la réalisation dans le domaine innovant du web, ce fonds soutient essentiellement des projets « humour ».

Infos : <http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

La réforme des retraites est lancée

Le décret d'application de la réforme de la retraite complémentaire obligatoire des artistes-auteurs est paru au journal officiel le 31 décembre dernier avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2016. Rappel des principaux éléments de la réforme.

Après huit mois de travail et de discussions avec les organisations professionnelles, syndicats et sociétés d'auteurs (dont la SACD), la réforme du RAAP (Régime des Artistes Auteurs Professionnels) sur la retraite obligatoire des artistes-auteurs voit le jour ; avec un double objectif : assurer aux auteurs une retraite complémentaire reflétant leur carrière et une mise en conformité avec la réglementation européenne. Elle entérine le passage d'un système de cotisation par classes optionnelles à un taux de cotisation proportionnel aux revenus d'auteur, accompagné d'une phase de transition.

Ce qui ne change pas

Seuls les auteurs ayant perçu un revenu annuel dépassant le seuil d'affiliation (8649 €) auront l'obligation de cotiser.

Ce qui va changer

La cotisation au RAAP sera portée à un montant de 8 % du montant des droits d'auteur bruts.

Ce taux sera atteint après une montée en charge progressive, entre 2017 et 2020 : 5 % en 2017, 6 % en 2018, 7 % en 2019, 8 % en 2020.

Néanmoins, en vue d'instaurer une certaine souplesse pour aider les

auteurs qui traversent des périodes difficiles, un taux réduit de 4 % sera envisagé pour les années où le revenu d'auteur est inférieur à trois fois le seuil d'affiliation (environ 26000 €), sur simple demande de l'auteur et pour l'année en question. Cette possibilité est pour l'instant prévue pour une période de 10 ans, un point d'étape sera mené pour en évaluer les conséquences sur l'équilibre du régime.

Concernant les droits qui génèrent des cotisations au RACD (régime complémentaire des auteurs et compositeurs dramatiques cinéma, audiovisuel et spectacle vivant) le taux sera limité à 4 %, ce qui est le cas pour les droits répartis par la SACD ainsi que ceux versés par les producteurs dans le cadre des contrats liant ces derniers aux auteurs d'une œuvre audiovisuelle de fiction. La même mesure est prévue pour les droits qui génèrent des cotisations au RACL (régime complémentaire des auteurs compositeurs lyriques).

Il faut noter également que les auteurs qui, au moment de la mise en place de cette réforme, cotisent dans une classe optionnelle qui leur permet d'acquérir plus de droits que la cotisation proportionnelle peuvent conserver cette option pendant une période transitoire de 10 ans.

Toutes ces cotisations, à l'instar des autres cotisations sociales, sont fiscalement déductibles.

Afin d'éviter les inconvénients liés au paiement des cotisations différé dans le temps, la SACD a prévu, sur les droits qu'elle répartit à ses membres, de prélever ces cotisations comme elle le fait déjà pour les cotisations RACD, et de les reverser directement au RAAP. La mise en place de ce pré-compte devrait intervenir dès la répartition de juillet 2016. ■

Pour plus d'informations : www.ircec.fr

Agessa, cotisation à l'assurance retraite

Pour rappel : concernant les cotisations à l'assurance vieillesse du régime général, les ministères des Affaires sociales, de la Culture et de la Communication ont donné leur accord pour permettre aux auteurs qui, par manque d'informations ne se sont pas affiliés à l'Agessa, de régulariser leur situation s'ils le souhaitent. Une circulaire ministérielle précisant les modalités d'application de cette mesure est en cours d'élaboration. Cette possibilité devrait s'ouvrir dans les prochains mois.

Pour tous renseignements : veronique.perles@sacd.fr

Susciter le "réflexe droit"

La SACD aide les futurs scénaristes et réalisateurs de l'audiovisuel et du cinéma à défendre leurs droits. Un service au cœur de ses missions, de plus en plus apprécié d'année en année. PAR **CAROLINE COLLARD**

Partant du constat que les jeunes auteurs en devenir étaient très peu au fait des questions de droit d'auteur et de la façon dont se négocie un contrat audiovisuel, la Direction de l'audiovisuel de la SACD a mis en place depuis quelques années un module de formation dispensé dans les écoles d'audiovisuel et de cinéma. Ces interventions se font en parallèle d'autres sessions proposées au cours de l'année pendant des festivals ou autres manifestations événementielles propices. Elles sont animées par les juristes-négociateurs du Service de Négociation des Contrats de Production Audiovisuelle.

« Nous sentons que le besoin est crucial, constate Isabelle Meunier-Besin, responsable de ce service. Avec les étudiants scénaristes et réalisateurs, nous partons souvent de zéro... Il est très important que les nouveaux auteurs qui arrivent dans ce métier connaissent les principes fondamentaux du droit d'auteur et soient un minimum au fait de ce qui doit figurer dans un contrat audiovisuel. » La SACD agit d'une certaine manière « en prévention » auprès de ces futurs jeunes auteurs sans agents, leur permettant d'éviter des erreurs ou de signer des contrats comportant des conditions qui pourraient leur être défavorables.

D'une durée minimale de trois heures, le module de formation aborde les bases et les grands principes fondateurs du droit d'auteur (Qu'est-ce qu'une œuvre protégée par le droit d'auteur ? Qui est titulaire des droits, quels sont-ils ?) puis l'exploitation des droits d'auteur, à partir de l'étude de la structure classique d'un contrat de cession. Sont ainsi notamment abordés le principe de rémuné-

ration proportionnelle par mode d'exploitation, l'étendue et la durée de la cession des droits, la gestion des comptes d'exploitation.

« Notre objectif n'est pas de faire de ces futurs professionnels de l'audiovisuel des spécialistes du droit d'auteur mais plutôt de leur indiquer les points de vigilance et de susciter chez eux des bons réflexes, notamment au moment de signer leurs premiers contrats », précise Isabelle Meunier-Besin. Beaucoup de choses se jouent en effet à ce moment-là. Former ces étudiants fait incontestablement partie des missions de la SACD qui propose ensuite un service d'accompagnement aux jeunes auteurs sans agents pour la signature de leur premier contrat audiovisuel.

Pour la SACD, ces sessions de formation sont également l'occasion privilégiée d'avoir un retour de terrain instructif sur des pratiques émergentes et d'adapter les pratiques juridiques aux nouvelles propositions, notamment avec l'émergence de plus en plus de transmedia. ■



Les étudiants de la première promotion de CinéFabrique vont bénéficier de la formation au droit d'auteur cette année.

Du côté du spectacle vivant

En matière de spectacle vivant, la SACD agit en faveur de l'intégration d'un module de formation au droit d'auteur aux parcours d'études des différentes écoles et formations d'art dramatique, de cirque, de danse etc. supervisées par l'État : les 11 Écoles Nationales Supérieures de Théâtre, le Centre national des Arts du cirque, l'Académie Fratellini, l'École de danse de l'Opéra national de Paris, le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, les formations initiales ou continues pour les gestionnaires de la culture (administrateurs, chargés de production...) dans les universités etc.

d'auteur”



L'école de La Poudrière à Valence.

Dans quelles écoles ?

En 2015

- La Fémis, Paris (dans le cadre d'une journée « Insertion professionnelle des jeunes diplômés » scénaristes, réalisateurs et producteurs et d'un atelier scénario)
- Rubika (ex Supinfocom), Valenciennes
- La Poudrière, Valence
- École Supérieure d'Études Cinématographiques (ESEC), Paris
- École de la Cité, Saint-Denis
- CEEA (Conservatoire Européen d'Écriture Audiovisuelle), Paris

En 2016 (prévision)

- MOPA (ex Supinfocom), Arles
- École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle (ESRA), Paris, Nice
- École Émile Cohl, Lyon
- Aries, Aix-en-Provence, Annecy, Grenoble, Lyon, Toulouse
- LISAA, Paris, Nantes, Strasbourg, Rennes
- ArtFx, Montpellier
- École des Gobelins, Paris
- École Bellecour, Lyon
- École Nationale Supérieure Louis-Lumière, Saint-Denis
- CinéFabrique, Lyon

**Avec la SACD,
restez connecté !**

**Appels à projets, prix,
actualités, combats politiques,
services, renseignements...
Toute la SACD est disponible
partout, tout le temps.**

site internet

application Android

application iPhone

YouTube

Dailymotion

Facebook/sacd.fr

Twitter@SACDParis

Instagram@sacdparis

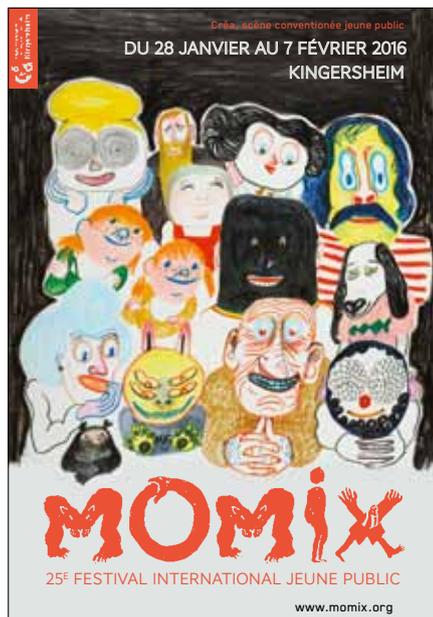
**Toutes les infos sur :
www.sacd.fr**

SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET
COMPOSITEURS DRAMATIQUES

FESTIVALS

FÉVRIER



MOMIX

Pour ses 25 ans, le festival "qui fait grandir les enfants" présente quarante spectacles (une trentaine de compagnies représentées) de théâtre, danse, cirque, musique. Interrogeant le monde et déployant une poésie salubre, ces créations se mettent à hauteur d'enfants (à partir de 18 mois !) mais pas seulement : avec 31 500 spectateurs en 2015, ce festival pour les petits concerne aussi les grands. Il reste fidèle à la commune de Kingersheim et au CREA (Centre de Rencontre d'Échange et d'Animation - Scène Conventionnée Jeune Public d'Alsace), son complice depuis 25 ans. Ce partenariat contribue à la participation forte des enfants et des familles de la commune, notamment à travers les écoles, les ateliers, les temps périscolaires.

Du 28 janvier au 7 février,
Kingersheim et différents lieux culturels du Haut-Rhin.
www.momix.org



MY FRENCH FILM FESTIVAL

Le concept est original et a pour but de mettre en lumière la jeune génération de cinéastes français auprès des internautes du monde entier. Pour sa 6^e édition, le festival revient avec de nouveaux films, de nouvelles plateformes partenaires et des lancements en salles dans plusieurs territoires. Pendant dix jours les cinéphiles du monde entier auront accès aux dix longs métrages et dix courts métrages français en compétition sur MyFrenchFilmFestival.com et près d'une quarantaine d'autres plateformes partenaires, dont iTunes, dans 90 pays. Des projections auront également lieu dans des salles ainsi que dans les avions de plusieurs compagnies aériennes, tout au long de l'année. **Jusqu'au 18 février.**

www.myfrenchfilmfestival.com



FESTIVAL DES CRÉATIONS TÉLÉVISUELLES DE LUCHON

Depuis maintenant 18 ans, le festival de Luchon célèbre la fiction télé française et espagnole sous toutes ses formes : unitaires, séries, mini-séries, programmes courts, webfictions. La SACD soutient la programmation de cette manifestation qui se veut ouverte aux professionnels comme au grand public, avec de nombreuses avant-premières, rencontres-débats, tables rondes, master classes, séances coup de cœur ou hommages...

Du 3 au 7 février, Luchon.
www.festivaldeluchon.tv



LONGUEUR D'ONDES

Pour sa 13^e édition le festival propose une programmation riche en rencontres, entretiens au long cours, tables rondes, expériences sonores et écoutes. Nouveauté cette année : la SACD a souhaité mettre en avant le genre qu'est l'humour à travers l'organisation d'une table ronde et la mise en place du Prix SACD-Longueur d'Ondes de la Fiction radio d'humour, remis le 6 février (cf. p.16). Par cela, elle souhaite récompenser les auteurs de fictions radiophoniques, encourager l'émergence de nouveaux talents et favoriser la création. **Du 4 au 7 février, Brest.**
www.longueur-ondes.fr



FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE CLERMONT-FERRAND

Soutien fidèle du court-métrage, la SACD décernera à Clermont le prix SACD de la meilleure première œuvre de fiction d'expression française et le prix SACD du meilleur film d'animation francophone lors de la cérémonie de clôture, le samedi 13 février. Le jeudi 11 février, de 11 h à 12 h, sur le Marché du Film, la SACD animera un atelier « Zoom sur mon premier contrat », pour aider les auteurs dans leurs démarches.

Du 5 au 13 février,
Clermont-Ferrand.
www.clermont-filmfest.com

SPECTACLES

MARS



BIENNALE DES ÉCRITURES DU RÉEL

La Biennale des écritures du réel #3 est une initiative du Théâtre de la Cité à Marseille, en collaboration avec différentes structures culturelles de la ville et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Théâtre, littérature, cinéma, expositions, conférences... Une programmation qui fait dialoguer créations artistiques et enjeux de société, artistes, chercheurs et public. Comment penser les métamorphoses de notre société ? Quels dialogues construire avec la jeunesse ? Comment vivre dans la ville-monde ? Voici quelques-unes des grandes questions qui traverseront cette édition. Seront notamment présentées les propositions, créations de Sanja Mitrovic, Jean-François Comminges, Aurélia Barbet, Alexandra Badéa, Jérôme Richer, David Lescot, Bouziane Bouteldja, Peter Verhelst... et Julien Mabilia Bissila (Prix RFI-Théâtre 2014) avec *Une longue apnée*, premier écrit autobiographique, récit de sa fuite du Congo...

Du 2 au 26 mars,
Théâtre de la Cité, Marseille
et différentes villes de la région PACA.
www.maisondetheatre.com

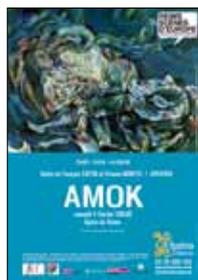
FÉVRIER



CHATONS VIOLENTS

Océanosemarie est de retour sur scène avec *Chatons Violents*, un spectacle drôle et incisif. Encore une fois, elle fait mouche et réussit à aborder des sujets hautement "sensibles", politiquement incorrects, avec humour et malice, dans une mise en scène de Mickaël Chirinian. Cette création a bénéficié du Fonds SACD Humour 2015.

Les dimanches et lundis à 20h30, jusqu'au 4 avril,
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, Paris.

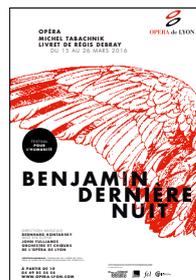


AMOK

Conçu pour Reims Scènes d'Europe, cet opéra de François Cattin (pour la musique) et Oriane Moretti (pour le livret et la mise en scène) éclaire la relation tumultueuse de deux personnalités traversant un continent qui, lui-même, glisse dans les fracas de la Première Guerre : Alma Malher et Oskar Kokoschka (dont les initiales des deux noms donnent le titre de l'opéra : *Amok*). Cette création a bénéficié du Fonds de Création Lyrique 2015.

Création le 6 février,
Opéra de Reims.

MARS



BENJAMIN, DERNIÈRE NUIT

Création mondiale dans le cadre de la Biennale Musiques en scène 2016, *Benjamin, dernière nuit* est un drame lyrique en 14 scènes, avec une musique de Michel Tabachnik, un livret de Michel Debray et une mise en scène de John Fulljames. À la fois philosophe, critique d'art et traducteur, proche d'Adorno, Brecht et Hannah Arendt, Walter Benjamin est une personnalité riche mais insaisissable. En 1940, dans la misérable chambre d'hôtel où il est réfugié, fuyant les nazis, il revoit sa vie en une série de flash-back sur son parcours, ses rencontres, ses regrets. Cette création a reçu le soutien du Fonds de Création Lyrique 2015.

Du 15 au 26 mars,
Opéra de Lyon.

AVRIL



GIORDANO BRUNO

Premier opéra du compositeur italien Francesco Filidei, sur un livret de Stefano Busellato, *Giordano Bruno* est mis en scène par Antoine Gindt qui retrouve le chef allemand Peter Rundel. Réunissant pas moins de seize chanteurs et le prestigieux Ensemble Intercontemporain, cette œuvre de collaboration européenne se consacre au philosophe hérétique et visionnaire condamné au bûcher par l'Inquisition romaine en 1600. Cette création a reçu le soutien du Fonds de Création Lyrique 2015.

Du 14 au 21 avril,
T2G, Gennevilliers.

© PHILIPPE STRINWEISS

Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD, via son action culturelle, soutient la création au travers de fonds financés par la Copie privée.

FONDS MUSIQUE DE SCÈNE

En 2007, la SACD a initié un fonds d'aide à l'écriture de musiques destinées à accompagner une pièce de théâtre, une chorégraphie, un spectacle de cirque ou d'arts de la rue.

Ce dispositif tend à pallier la difficulté que rencontrent les structures productrices à passer commande à un compositeur pour la composition d'une musique originale accompagnant les spectacles de ces différentes disciplines. En effet, l'utilisation de musiques préexistantes se généralise, au détriment de la création. Les enveloppes réservées à l'écriture musicale sont de moins en moins importantes, ce qui oblige les compositeurs à travailler dans des conditions difficiles.

Le Fonds SACD Musique de Scène est une aide à l'écriture. L'aide accordée par projet sera d'un montant maximum de 5 000€, versés à la structure productrice sur présentation d'un contrat de commande et d'un justificatif de paiement au(x) compositeur(s).

Dépôt des dossiers : **jusqu'au 15 février 2016**

FONDS SACD THÉÂTRE

Ce fonds d'aide à la production a été créé en 2005 par le Conseil d'Administration de la SACD pour soutenir des projets issus du théâtre privé et du théâtre public:

- 10 créations théâtrales contemporaines
- 3 reprises d'œuvres théâtrales contemporaines

Le Fonds SACD encourage la production d'œuvres audacieuses qui reflètent la diversité des écritures contemporaines, afin qu'elles soient jouées sur scène et qu'elles rencontrent ainsi un large public.

Dépôt des dossiers : **du 1^{er} mars au 10 avril 2016**

Déposez votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD :
<http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

Magazine des auteurs N°173 • Hiver 2016

Directeur de la publication :
Pascal Rogard

Rédactrice en chef :
Catherine Vincent

Coordination éditoriale :
Caroline Collard

Conception graphique :
Dimaj Studio

Impression : Escourbiac (Graulhet)

Couverture :
Le Goff & Gabarra

SACD

11 bis, rue Ballu - 75442 Paris cedex 09
magazinedesauteurs@sacd.fr
Tél. : 01 40 23 44 55

Conseil d'administration 2015-2016

Présidente :
Sophie Deschamps

Première vice-présidente :
Louise Doutreligne

Vice-présidents :
Denise Chalem (théâtre)
Sylvie Coquart-Morel (télévision)
Louis Dunoyer de Segonzac (musique)
Michel Favart (télévision)
Bertrand Tavernier (cinéma)

Administrateurs délégués :

Stéphanie Aubin (danse)
Frédéric Fort (arts de la rue)
Sophie Loubière (radio)
Pascal Mirleau (animation)
Stéphane Piera (création interactive)
Jean-Philippe Robin (animation)
Alain Sachs (mise en scène)
Jérôme Thomas (cirque)

Administrateurs :

Jean Becker, Luc Dionne, Marc-Olivier Dupin, Jacques Fansten, Jean-Paul Farré, Victor Haïm, Philippe Hersant, Gérard Krawczyk, Pascal Lainé, Christine Laurent, Laurent Lévy, Christine Miller, Jean-Louis Lorenzi, Inès Rabadàn, François Rollin, Marie-Pierre Thomas.

GUERLAIN

La petite Robe noire

MON NOUVEAU ROUGE



DISPONIBLE SUR
GUERLAIN.COM
#DRESSUPYOURSTYLE

UN COMBAT POUR LES CRÉATEURS

www.sacd.fr

Retrouvez toutes les informations sur

www.sacd.fr

Android®



Iphone®



Rejoignez-nous sur

Facebook

www.facebook.com/sacd.fr

Suivez-nous sur

Twitter

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET
COMPOSITEURS DRAMATIQUES